

# Fiche de procédure

Informations de base		
REG - Règlement du Parlement	<a href="#">2023/2095(REG)</a>	Procédure terminée
Règlement intérieur du PE: renforcer l'intégrité, l'indépendance et l'obligation de rendre des comptes		
Sujet 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 <a href="#">Affaires constitutionnelles</a>	 <a href="#">BISCHOFF Gabriele</a>	28/06/2023